

Crédit d'impôt à l'emploi—Loi

M. Friesen: C'est exact. J'ai écouté le flot de paroles érucité par le ministre, et j'ai été incapable de dire de quel bill il parlait. Comme l'ancien député de Témiscamingue avait coutume de dire,—et je suis sûr que le ministre s'en est inspiré—ce n'est pas vraiment grave de ne pas avoir pris connaissance du bill. On peut faire un très bon discours, et même un meilleur discours, en n'ayant même pas lu le bill dont on parle. J'attendrai que nous abordions l'étude de ce prochain projet de loi pour prendre la parole mais je vous attendrai de pied ferme, monsieur.

M. Blaikie: Monsieur le président, je voudrais que le ministre réponde ce soir à certaines questions sur les problèmes du chômage que le projet de loi sur le crédit d'impôt à l'emploi se propose, à première vue, de régler, en partie du moins.

● (2030)

Dans ma circonscription de Winnipeg-Birds Hill, la semaine dernière, le Canadien National a mis à pied, 49 employés des ateliers de Transcona et 5 autres du centre de triage Symmington. La société ferroviaire prévoit remercier de leurs services, dans les semaines à venir, encore autant d'employés. En fait, d'après certaines rumeurs, on en mettrait à pied un bien plus grand nombre.

Compte tenu de l'intérêt manifesté par le ministre pour les questions de chômage, je voudrais lui demander ce que le gouvernement et lui-même, en sa qualité de ministre, font au sujet de cette dernière décision du Canadien National, qui consiste à abandonner ses projets d'expansion et d'embauche qui datent de quelques mois à peine et à mettre à pied ses employés? Je pose cette question eu égard particulièrement au fort chômage qui sévit dans le pays, et dont les proportions sont bien plus élevées que ne le laissent croire les données statistiques citées ici ce soir. La situation est plus grave que ne le donnent à entendre ces statistiques, si l'on tient compte du nombre de chômeurs non déclarés et des très fortes concentrations de chômeurs, non seulement dans diverses régions, mais dans divers quartiers de nos villes.

Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il s'estime capable de faire au sujet de cette dernière mesure prise par le Canadien National, particulièrement compte tenu de l'injustice qui consiste à embaucher des gens, à leur donner de faux espoirs d'emploi permanent, pour les mettre à pied peu après, les replongeant ainsi dans l'incertitude économique? Le ministre entreprendra-t-il de discuter avec ses collègues, le ministre des Transports et le ministre de l'autre endroit, dont on ne sait pas vraiment s'il est chargé de la Commission canadienne du blé, pour voir s'il n'y aurait pas lieu d'inciter le Canadien National à en profiter pour effectuer les travaux de réparation nécessaires, notamment pour réparer tous les wagons destinés au transport du grain et les wagons-trémies; cela permettrait au CN de conserver ses employés au lieu de contribuer au problème du chômage en procédant à des mises à pied.

M. Axworthy: Monsieur le président, je pense que la question du député est très importante, mais je ne suis pas certain qu'elle se rapporte vraiment au sujet de ce bill.

Les licenciements dans les gares de triage peuvent effectivement inquiéter ceux d'entre nous qui vivent dans la région de Winnipeg. Néanmoins, je demanderais au député de considérer la situation dans son contexte. Depuis que je vis à Winnipeg, les chemins de fer n'ont pas cessé de licencier des gens et d'en embaucher. C'est une industrie cyclique; elle connaît des

hauts et des bas d'une saison à l'autre. Je n'ai pas eu connaissance de licenciements massifs dans les chemins de fer. Si je me souviens bien des chiffres, les chemins de fer de Winnipeg ont toujours été des employeurs assez réguliers avec des effectifs assez stables.

Si le député demande quelles mesures je compte prendre, j'attire son attention sur l'initiative que nous avons annoncée pas plus tard que vendredi dernier. Grâce à la collaboration de plusieurs de mes collègues, nous avons pu proposer un important projet qui permettra de rénover et de rajeunir le centre-ville de Winnipeg et de faire également des travaux dans certaines gares de triage du CN et du CP, si la municipalité en décide ainsi. Cela créera plusieurs milliers d'emplois à Winnipeg au cours des cinq ou six prochaines années. Nous avons déjà pris d'importantes mesures qui stimuleront largement l'emploi à Winnipeg.

Je voudrais remercier le député et certains de ses collègues néo-démocrates du soutien qu'ils nous ont apporté lorsque nous avons essayé d'obtenir les appuis nécessaires pour prendre ces mesures. Il s'agit là d'une initiative importante qui améliorera grandement la situation de l'emploi à Winnipeg.

M. Blaikie: Monsieur le président, après m'avoir écouté, le ministre sait bien que je n'essayais pas de dépeindre ce qui se passe au CN comme une véritable catastrophe nationale. Je cherchais simplement à attirer son attention sur le fait que, dans cette situation, la direction commet, à mon avis, certaines erreurs de jugement.

Nous avons la possibilité de développer le parc de wagons-trémies de ces compagnies ferroviaires qui se plaignent sans cesse de ne pas avoir le matériel voulu pour transporter le grain. Dès que leurs recettes diminuent, elles reviennent sur leur intention de reconstituer leur matériel roulant. A mon avis, il faudrait en discuter avec le président du CN pour connaître les raisons d'une telle attitude, pour voir s'il n'y a pas d'autres solutions et s'il n'y aurait pas mieux à faire.

Ma deuxième inquiétude, qui découle de certains propos qu'a tenus le ministre, concerne l'annonce faite vendredi dernier à Winnipeg, et, en fait, celle de lundi relativement à la stratégie d'emploi du gouvernement.

Le ministre exagère lorsqu'il prétend que les mesures qu'il a annoncées vendredi et lundi pourraient constituer une solution ou même un semblant de solution aux problèmes que doit affronter la ville de Winnipeg dans de nombreux domaines. D'après ce que j'ai compris, le programme annoncé vendredi comporte des subventions qui ne seront pas versées avant 1981. Il faudra d'abord entreprendre une étude, comme si on n'avait pas assez étudié le centre-ville de Winnipeg, et comme si nous ne savions pas déjà ce qu'il faut faire. Le ministre a déjà présidé à un grand nombre d'études comme titulaire du poste qu'il occupait auparavant, et je présume que si ces études ont la moindre valeur nous pouvons les consulter si nous voulons des recommandations sur les mesures à prendre dans le centre-ville de Winnipeg. Je pense que l'on fait grand état de bien peu de chose dans l'annonce de vendredi. On n'a pas précisé de quelle façon les fonds seraient dépensés, quels programmes seraient instaurés et on n'a pas précisé non plus comment ces fonds seraient dépensés. Tant que nous ne saurons pas cela nous ne pourrions vraiment pas savoir si tout ce que l'on a annoncé vendredi aidera à régler les problèmes de Winnipeg.